

Au-delà des divergences politiques, il est juste de saluer les initiatives qui ont été prises par Valéry Giscard d'Estaing pour moderniser la France et tout particulièrement l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse pour laquelle Gisèle Halimi et bien d'autres s'étaient battues courageusement et que Simone Veil a défendue tout aussi courageusement, l'instauration du divorce par consentement mutuel, le droit pour soixante parlementaires – et donc pour les oppositions – de saisir le Conseil Constitutionnel, la fin de l'ORTF, et la création des « questions d'actualité » au Parlement. Il est enfin juste de saluer la grande détermination qui fut la sienne durant son septennat – qui vit adopter l'élection du Parlement européen au suffrage universel – et ensuite pour la construction européenne, la grande cause qu'il n'a cessé de défendre.

JPS